

**Nombre de membres
en exercice:** 10

Présents : 9

Votants: 9

Séance du lundi 23 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 19 janvier 2023, s'est réunie sous la présidence de Jacqueline LEVEQUE.

Sont présents: Mauricette POTIER, Jacqueline LEVEQUE, Denis BERTHE, Philippe DUMAS, Christian HUTTEAU, Aurore MEDICO, Maxime GALHAUT, Angélique MEDICO, Solange LEROUX

Représentés:

Excuses:

Absents: Marie ROYER

Secrétaire de séance: Denis BERTHE

Objet: VALIDATION DU DEVIS DE LA STE LEFEVRE TERRASSEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION APV/AMENDES DE POLICE - 2023_001

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de la **Société LEFEVRE TERRASSEMENT** d'un montant total TTC de **18 885,31 €** pour l'aménagement d'un ralentisseur/plateau rue de Soissons RD 804.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Valide** Le devis de la société LEFEVRE TERRASSEMENT d'un montant TTC de 18 885,31 € pour l'aménagement d'un ralentisseur/plateau rue de Soissons RD 804.
- **Mandate** Madame le Maire à signer tout document afférent à cette opération.
- **Sollicite une subvention** au titre dispositif APV/Amendes de police programme 2023 pour les travaux sus-mentionnés.

Fait et délibéré les jours, mois, année susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Commentaire : l'assemblée délibérante a été convoquée par écrit en temps voulu, mais la réunion n'a pas fait l'objet d'un ordre du jour préalable.

Fait à Villemontoire le 23 janvier 2023
Le Maire, Jacqueline LEVEQUE

